



Compte rendu :

**Diagnostic du potentiel d'accueil pour les chiroptères de l'École Jean Monnet à
KEMBS**

Date de la prospection : lundi 10 janvier 2022

Lieu : École Jean Monnet, Rue du Ciel, 68680 Kembs

Interlocuteurs : KIRCHHOFFER Marie-Floriane, LITZLER Philippe

Cas : Dans le cadre d'un projet d'aménagement des combles, l'école Jean Monnet est concernée par un dossier de demande de dérogation (Nids d'Hirondelles) pour lequel la DREAL a demandé un complément d'inventaire chauves-souris.

Rédacteur(s) : Lisa THIRIET, Chargée de missions au GEPMA

Relecteur(s) : Gérard HOMMAY, Vice-Président du GEPMA

Association Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace
8 rue Adèle Riton
67000 STRASBOURG
03.88.22.53.51 – contact@gepma.org

Contexte et objectif

Le GEPMA a été sollicité par la Commune de KEMBS pour réaliser un diagnostic simplifié « Chiroptères » à l'École Jean Monnet. Cette sollicitation fait suite à une demande de complément formulée par la DREAL Grand Est dans le cadre d'un dossier concernant des travaux à venir sur le bâtiment.

Prospection intérieure

La prospection a débuté par une visite du sous-sol, aménagé de plusieurs pièces, dont des salles de classe et une chaufferie. Les pièces sont toutes fermées de manière hermétique, avec pour seuls accès vers l'extérieur des fenêtres, restant fermées, de la tuyauterie et des aérations (notamment dans la chaufferie). Le sol-sous étant chauffé et dépourvu d'accès vers l'extérieur, il ne constitue pas un habitat favorable pour les chiroptères et aucun chiroptère ni indice de présence de chiroptères n'y a été détecté.

Le sous-sol du bâtiment ne présente aucun enjeu pour les chauves-souris.

Le rez-de-chaussée n'a pas été visité, étant constitué de salles de classe occupées. De même, le rez-de-chaussée est un espace aménagé, chauffé, qui n'est pas ouvert vers l'extérieur (sauf lorsque les fenêtres sont ouvertes) et surtout qui est utilisé de manière régulière sans qu'aucune chauve-souris n'ait jamais été observée.

Le rez-de-chaussée ne présente aucun enjeu pour les chauves-souris.

Les combles du bâtiment, concernés par les travaux d'aménagement à venir, ont été prospectés minutieusement car il s'agit d'un espace fréquemment utilisé par les chiroptères. La prospection des combles a servi à évaluer la favorabilité de cet habitat pour les chauves-souris, à rechercher d'éventuels accès permettant l'entrée et la sortie de chauves-souris et à rechercher des individus ou des indices de présence de chauves-souris.

Les combles de l'école Jean Monnet sont d'un grand volume autant en surface au sol qu'en hauteur sous toiture (Photos 1 et 2). Ces combles sont très sombres car un seul velux est présent. La ventilation est faible et aucun courant d'air n'est ressenti, car les tuiles sont jointives (Photo 3 et 4) et le velux est fermé. Depuis l'intérieur des combles, les éléments de la toiture (charpente, lattes de toit, tuiles, ...) ont pu être bien prospectés, grâce à l'absence de pare-pluie ou d'isolant (Photos 5 et 6). **L'ensemble des éléments en bois, susceptibles de servir de points d'accroche aux chiroptères, ont été scrutés à la lampe de poche et aux jumelles à la recherche d'indices de présence de chiroptères (traces d'urine notamment). Aucun indice de présence de chauves-souris ni aucun individu n'ont ainsi pu être identifiés.** Pour l'ensemble de la toiture, une attention particulière a été portée à rechercher des interstices (souvent trahis par une entrée de lumière) susceptibles de permettre le passage des chiroptères. Bien que de petits interstices soit présents entre les différents pans de toit, ceux-ci semblent trop réduits pour permettre le passage des chiroptères et les tuiles sont jointives au niveau des noues et arêtiers. De même, le dispositif permettant la ventilation des combles (Photos 7 et 8) est prévu pour éviter le passage de la faune (notamment celui des pigeons et moineaux). Deux zones de la toiture sont souvent utilisées par les chiroptères pour entrer et sortir des combles, il s'agit de l'espace entre la panne faîtière et la tuile faîtière ou entre les tuiles faîtières et des soffites (entre le bas de la toiture et le mur). Dans le cas présent, le faitage ne présente aucun disjointement notable ni aucune ouverture vers l'extérieur (Photos 9 et 10). De même, les soffites (planches en bas de la toiture fermant l'espace vers le mur) empêchent tout accès aux chauves-souris ou autre animal car même si

elles présentent des encoches favorisant la ventilation, elles sont doublées de grillages à mailles très fines, empêchant le passage de toute faune (Photos 11 et 12). **La prospection des combles n'a permis de mettre en évidence aucun interstice notable permettant l'accès aux chauves-souris.**

Une fois la toiture et la charpente inspectées et les éventuels accès recherchés, le sol et toute structure à hauteur d'homme (poutres) ont été prospectés à la lampe de poche à la recherche d'indices de présence de chauves-souris (crottes appelées guano). Des déjections de pigeons ont été observées ainsi que des cadavres anciens (Photos 13 et 14). Suite à un échange avec l'Agent communal présent, Monsieur LITZLER, il s'avère que ces indices de présence d'avifaune datent d'il y a 3 à 4 ans, période à laquelle une chute de tuiles avait permis une intrusion de pigeons. Mis à part les cadavres de pigeons et quelques cadavres de petits insectes ou autre invertébrés, aucun animal n'a été observé. **Sur l'ensemble de la surface au sol des combles, seules quelques crottes ont été observées** (Photos 15 et 16). **Leur ancienneté ne permet pas d'affirmer avec certitude qu'il s'agisse de guano de chauves-souris**, cela malgré la présence de résidus brillants rappelant la chitine de la carapace des insectes. Effectivement certains petits mammifères peuvent produire des excréments qui en vieillissant ont un aspect très proche du guano de chauves-souris. Dans tous les cas, **aucun indice de présence récent de chiroptères n'a été trouvé** et la présence de poussières prouve que les combles n'ont pas été nettoyés récemment (ce qui dans certains cas explique l'absence de guano).

Prospection extérieure

La prospection extérieure a consisté à rechercher des micro-habitats favorables aux chiroptères ou des accès vers l'intérieur du bâtiment. Elle a été réalisée depuis le sol à l'aide de jumelles.

La façade (crépis) ne comporte aucune fissure ni aucun élément susceptible d'accueillir des chauves-souris. Des blocs de volets roulants sont présents dans les murs au-dessus de chaque fenêtre. La fente permettant le passage du volet, bien qu'étroite, est susceptible de constituer un passage pour de petites espèces de chauves-souris. Il est cependant à noter **que les volets sont utilisés régulièrement et qu'aucun indice de présence (guano) n'a pu être observé.** Le seul élément notable depuis l'extérieur du bâtiment est le bardage bois présent côté cours (Photo 17). En effet, les bardages peuvent dans certains cas constituer des habitats favorables aux chauves-souris. Dans le cas présent **les interstices permettant d'accéder sous les planches sont très petits et donnent sur des espaces restreints et peu favorables aux chauves-souris.**

La toiture a été observée depuis l'extérieur et ce qui a permis d'arriver aux mêmes conclusions que la prospection réalisée dans les combles : absence d'interstices dans les noues ou au niveau des arêtiers, faitage dépourvu de disjointements notables, soffites doublés de grillages à mailles fines.

Conclusion

Suite à cette prospection, réalisée en hiver, aucun individu ni aucun indice de présence avéré de chauves-souris n'ont été observés. Il est certain qu'aucune colonie d'estivage ou de reproduction de chauves-souris n'occupe actuellement les combles de l'école Jean Monnet et qu'aucune colonie ne les a occupés dans les récentes années. De même aucune chauves-souris n'occupe les combles pour l'hibernation. Même s'il est très difficile d'affirmer qu'aucune chauves-souris ne peut entrer dans les combles, il est possible d'affirmer que ceux-ci ne constituent pas un habitat clef pour la réalisation de leur cycle de vie et que les combles ne sont visités qu'exceptionnellement (absence de guano). De même, si l'on ne peut affirmer avec certitude que les chauves-souris ne peuvent pas accéder aux blocs

de volets roulants ou au bardage en bois, ces éléments ne semblent pas être des habitats particulièrement attractifs (accès incertain, habitats peu favorables) et aucun indice de présence n'a été repéré. De ce fait nous pouvons conclure que même si ces éléments sont visités par des individus de manière ponctuelle, ils ne constituent actuellement pas un habitat clef de leur cycle de vie.

Afin d'être certains de ne porter atteinte à aucun individu de chiroptère au moment des travaux, il est conseillé de vérifier l'absence de guano au sol sous le bardage bois et sur l'ensemble des rebords de fenêtres en amont des travaux si ceux-ci nécessitent d'intervenir sur ces éléments.

Suite à ce diagnostic simplifié, aucun diagnostic complémentaire n'est nécessaire. L'absence d'individus d'espèces protégées de chiroptères et d'habitats utilisés par les chiroptères permet la réalisation des travaux sans demande de dérogation pour ce groupe taxinomique.



Photos 1 et 2 : Combles de l'école Jean Monnet

Combles de grand volume, avec une importante hauteur sous toiture. Toiture et charpente bien visibles. Absence de pare-pluie ou d'isolation.



Photos 3, 4, 5 et 6 : Toiture vue de l'intérieur des combles

Les tuiles sont jointives, ne laissant aucun espace vers l'extérieur. Les éléments de charpentes sont bien visibles depuis l'intérieur des combles.



Photos 7 et 8 : Système d'aération

Le système d'aération constitue un point d'accès extérieur/intérieur. Celui-ci est cependant défavorable au passage des chauves-souris.



Photos 9 et 10 : Pane faîtière

Aucun interstice entre la pane faîtière et le mur n'a été observé, cela quelle que soit la façade.



Photos 9 et 10 : Faitage

Aucun interstice n'a été observé aux jumelles de l'extérieur ni de l'intérieur au niveau du faitage



Photos 11 et 12 : Soffites

Soffite vu de l'intérieur et vu de l'extérieur. Présence d'un grillage à maille fine rendant impossible tout accès pour la faune.



Photos 13 et 14 : Déjections et cadavre de pigeon anciens



Photos 15 et 16 : Crottes

Bien qu'il ne soit pas possible d'affirmer avec certitude que ces crottes (très anciennes) soient du guano, les résidus brillants de chitine sont présents, ce qui est caractéristique d'animaux insectivores et notamment des chauves-souris.



Photos 17 : Bardage bois

Bien qu'il ne soit pas possible d'affirmer avec certitude les chauves-souris ne soient pas en capacité de se réfugier sous le bardage, l'espace laissé semble très restreint et l'habitat sous les planches peu favorable.